

Propos recueillis  
par Jacques Chanteau

**Professeur émérite à l'Université de Bretagne occidentale (UBO), l'océanographe Paul Tréguer est membre de l'Académie européenne des sciences, laquelle organise, mardi et mercredi, à Brest, un symposium autour du changement climatique, une manifestation en lien avec la Cop 21.**



Photo Nicolas Ollier

**> Pourquoi organiser un symposium sur « Les impacts du changement climatique sur l'océan, l'économie, la production de nourriture, la santé humaine et les traités internationaux » ?**

Tous les ans, l'Académie européenne organise un événement. Cette année, et dans la perspective de la Conférence mondiale de Paris sur le climat (Cop 21), nous avons décidé de programmer un symposium sur les impacts du changement climatique. Et la ville de Brest a été retenue, en raison de la compétence internationalement reconnue des partenaires scientifiques brestois et de l'engagement financier et humain de l'UBO. Le symposium est labellisé Cop 21.

**> Le réchauffement de la planète a-t-il des conséquences sur les océans ?**

Il faut savoir que l'océan est le premier régulateur du climat de la planète terre. Quand le climat est dérégulé, on assiste à des impacts directs sur le fonctionnement de l'océan et de l'écosystème marin. Si l'océan se réchauffe, on constatera une réduction des ressources nutritives des couches de surface, du phytoplancton et donc du poisson. D'autre part, et d'ici la fin du siècle, il y a un risque de ralentissement du Gulf Stream si les émissions de gaz à effet de serre continuent au rythme actuel. Et si Le Gulf Stream ralentit, on risque de connaître une modification importante du climat de l'Europe occidentale, dont, bien sûr, la Bretagne.

**> Les invasions inhabituelles de méduses, cet été, sur les côtes bretonnes sont-elles liées au réchauffement de la planète ?**

Il y a toujours eu des fluctuations habituelles dans les développements massifs d'organismes, dont celles des méduses. Il n'est pas prouvé que l'apparition anormalement abondante des méduses est directement liée au réchauffement.

**> Un banc d'une tonne de sardines s'était aussi échoué, il y a un an, à Saint-Quay-Portrieux (22), alors que les sardines évoluent plutôt en Atlantique et non dans la Manche. Est-ce dû, là aussi, au changement climatique ?**

C'est possible mais c'est difficile à prouver. Pour affirmer qu'il y a un impact du réchauffement climatique, il faut véritablement observer de telles variations d'abondances sur une longue période.

Il y a cependant des réductions d'espèces, dont le lien avec le réchauffement climatique est établi. C'est le cas, par exemple, pour des espèces de bigorneaux, d'huîtres...

**> Des espèces de poissons sont-elles menacées ?**

Oui, bien sûr. Dans l'Atlantique-Nord, prenez l'exemple du cabillaud (ou morue). Le réchauffement général de la température a provoqué

le déplacement de copépodes, ces petits crustacés planctoniques dont se nourrissent les larves de cabillaud. Comme les larves se déplacent au gré des courants, il y a une remontée vers le nord. Et là, les larves de cabillaud n'ont plus trouvé leur nourriture favorite. Conséquence : la production de larves s'est effondrée. La baisse de la population de cabillauds est donc due, non seulement à la surexploitation, mais aussi au réchauffement climatique.

**> De nouvelles espèces de poissons risquent-elles d'arriver le long des côtes bretonnes ?**

Ce n'est pas impossible mais pas avant quelques décennies. Il pourrait s'agir d'espèces plus adaptées à des eaux un peu plus chaudes. Cependant, il ne faut pas s'attendre à voir des espèces tropicales, comme certains types de requins.

**> Des scientifiques sont formels : avec la montée des eaux, causée par le changement climatique, la Bretagne pourrait devenir une île dans 5.000 ans. Qu'en pensez-vous ?**

Aucune prédiction sérieuse du genre ne peut être faite. Il est impossible d'établir un tel scénario à 5.000 ans. D'ailleurs, je ne pense pas que ce soit réaliste. En revanche, nous pouvons parler de ce qui s'est passé, il y a 20.000 ans, au maximum glaciaire, où le niveau des eaux était de 100 à 120 m plus bas qu'aujourd'hui. Une époque où Quessant n'était pas une île et où on pouvait y aller à pied.

Ce que l'on sait, aujourd'hui, c'est qu'à l'échelle de quelques décennies, on peut prédire la montée générale du niveau des eaux. C'est ainsi que l'île de Sein est menacée de submersion, d'ici la fin du siècle, si on continue le régime actuel de réchauffement.

**> Lors de la Cop 21, pensez-vous que les 195 pays participants trouveront un accord et s'engageront à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en vue de limiter le réchauffement en dessous de deux degrés ?**

La Cop 21 demeure une étape importante mais vous dire qu'elle aboutira à des mesures qui seront parfaites, je ne le crois pas. Il faut donc mener des actions sur deux lignes différentes,

**« La baisse de la population de cabillauds est due, non seulement à la surexploitation, mais aussi au réchauffement climatique ».**

Paul Tréguer, océanographe.

dont l'une, auprès des gouvernements et ce, même si des lobbies sont derrière pour empêcher une mesure qui défavoriserait les activités traditionnelles comme la production d'énergie par les centrales à charbon, le transport...

Il faut aussi que les citoyens se mobilisent pour peser sur l'action des gouvernements en vue d'aller dans le bon sens. En fait, je ne fais pas partie de ceux qui croient qu'une signature ou qu'une réunion internationale va sauver la planète. C'est plutôt une action continue des gouvernements et un changement des comportements des citoyens qui pourront le faire.

**> Si vous étiez ministre de l'Environnement, quelle serait votre première mesure ?**

Je ne suis pas ministre de l'Environnement. Je ne suis donc pas soumis aux lobbies. C'est toute la différence entre un ministre et un scientifique. Cependant, il faudrait limiter l'émission de gaz à effet de serre, mener un plan d'énergies renouvelables, s'engager dans les plans d'isolation des logements et favoriser des transports plus réalistes et donc moins producteurs de CO<sub>2</sub>.

**> La pollution automobile est souvent montrée du doigt mais, rarement, celle produite par les avions, même si le transport aérien ne génère « que » 2 à 3 % des émissions de dioxyde de carbone.**

Il y a eu des efforts de réalisés au niveau des

avions. Les nouveaux Boeing et Airbus, avec des technologies de pointe et du matériel plus léger, ont ainsi une consommation de carburant notablement réduite.

**> Trouvez-vous normal que l'on ait supprimé la ligne maritime Saint-Nazaire – Gijon, en septembre 2014, car elle n'était pas rentable ?**

C'est tout le problème qui existe entre les intérêts financiers et ce que souhaitent les citoyens et les scientifiques. C'est dommage, car le transport par la mer est nettement moins polluant que par la route. Mais le système économique a ses propres lois.

**> Lundi, le gouvernement a annoncé un plan pour relancer le fret fluvial. Vous y croyez ?**

Oui, j'y crois. C'est une excellente initiative car elle va dans le bon sens. C'est un transport très peu énergétique, par rapport aux camions et autres véhicules.

**> Les projets de parc éoliens offshore sont-ils une solution ou de la poudre aux yeux ?**

Si on veut moins de gaz à effet de serre, on n'a pas d'autre choix que de s'équiper avec ce type de système. C'est une voie dans laquelle plusieurs pays se sont déjà lancés, il y a bien longtemps : la Grande-Bretagne, la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne...

**> Quelle conclusion allez-vous tirer du symposium ?**

Tout d'abord, une déclaration de Brest. Une disposition va être votée. En substance, elle s'articulera sur trois points : 1/L'influence de l'homme sur le système climatique est devenue incontestable. 2/L'accélération du changement climatique va conforter la probabilité d'un impact grave sur le système naturel et sur les ressources exploitées par l'homme. 3/Il y a une nécessité impérieuse de s'accorder au niveau mondial, sur des objectifs ambitieux en vue d'atténuer le changement climatique et de prendre des mesures appropriées.

▼ **Pratique**

Symposium mardi et mercredi, au Quartz à Brest. Entrée libre. Inscriptions au préalable au 02.98.33.52.73 ou 02.98.33.54.40.